

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### **MERCREDI 6 JANVIER 2021 à 20H30 à la salle des fêtes, à huit clos.**

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène, GENOUX Michel, JOLY Laurence, LOPEZ Marion, MARCHAND Mélanie, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PICCARD Maxime.

Excusés : BELLOUZE Daniel, PERNET Pascale, PERRIER Marie Laure.

Absent : CRAUSAZ Frédéric.

Convocation du 28 décembre 2020.

Secrétaire de séance : JOLY Laurence.

Décès de Valéry Giscard d'Estaing

### **Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du-2 décembre 2020.**

#### **VOTE DU HUIS CLOS**

Demandé par 3 conseillers en raison de la pandémie, le maire demande de voter le huis clos

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE le huis clos.

#### **VOIRIE**

#### **Convention de maîtrise d'œuvre avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour le Programme Voirie 2021**

L'agence est un établissement public administratif créé entre le département et les communes et les établissements publics de coopération intercommunale conformément à l'article L5511-1 du code général des collectivités territoriales. L'agence est chargée d'apporter à ses adhérents, membres du conseil d'administration, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier dans le cadre d'un contrat de quasi-régie conformément au code des marchés publics et de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005.

Monsieur l'adjoint aux travaux présente la convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

La convention fixe les règles, les rapports entre les parties en ce qui concerne les prestations suivantes :

- Diagnostic Voirie
- Programme de voirie 2021
- Suivi administratif des travaux
- Suivi de chantier
- La prestation représente un forfait de prestation par jour de travail, d'un montant 450 € par jour de travail ,avec une option de suivi de chantier d'un montant de 450 € par jour de travail ;

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour une prestation d'un montant 450 € par jour de travail, avec une option de suivi de chantier d'un montant de 450 € par jour de travail
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents nécessaire à la mise en œuvre de cette opération
- **DEMANDE** à Madame Le Maire de transmettre le programme à HBA en vue de la coordination des travaux HBA /Commune.

#### **OFFICE NATIONAL DES FORETS –ONF**

#### **La forêt communale représente une surface cadastrale de 574 ha 17 69, elle est gérée par l'office national des forêts (ONF).**

Rappel : Le précédent conseil municipal avait décidé d'accepter à l'achat les parcelles proposées par des particuliers ce qui permettait de faciliter l'entretien des parcelles privées ou communales, de faire des dépôts.

Le 6 novembre 2019, le conseil municipal a défini en concertation avec l'ONF, **un projet**

**d'aménagement de la forêt communal pour la période 2020-2039. Ce projet comprend :**

-L'analyse de l'état de la forêt,

-Les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés.

-Un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

Il est précisé que l'ONF nous proposera chaque année un programme de travaux et un programme de coupes conformes à cet aménagement qui seront soumis au conseil municipal : **le conseil municipal décidera donc annuellement de la programmation de ces opérations.**

Le conseil municipal à l'unanimité a:

-**Approuvé** la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé- ---

-**Demandé** aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la réglementation propre à l'arrêté préfectoral des monuments historiques.

#### **Programme ONF 2020**

En application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du territoire forestier de la commune en 2020 n'est pas terminé, il reste les plantations qui auront lieu au printemps

Le programme ONF 2021 sera présenté au prochain conseil municipal.

#### **DEPLOIEMENT RELAIS MOBILE ORANGE**

Orange représenté par CIRCET demande l'implantation d'un pylône en bordure du chemin de Montenand à Berthiand.

L'implantation sur la parcelle communale 455 A3 couvrirait la couverture sur le secteur de VOLOGNAT et le long de la RD979.

Jean marc ANCIAN, Yves BURGAT et le maire se sont déplacés sur place pour déterminer l'emplacement.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette implantation.

#### **ECOLE**

##### **-Transport scolaire VERS**

**Le hameau de VERS est désormais desservi par le transport scolaire depuis lundi 04/01/2020 par le Circuit 33\_3039 : BERTHIAND La Croix / NURIEUX-VOLOGNAT-Ecole**

	Arrêt	LMJV	LMJV
		ALLER	RETOUR
VERS	Croisement du Golet de bois	08H00	17H00
BERTHIAND	La Croix	08H05	16H55
MORNAY-VOLOGNAT	Le Lavoir	08H10	16H50
NURIEUX-VOLOGNAT	Ecole (récupération accompagnatrice)	08H15	
NURIEUX-VOLOGNAT	Mairie passage surélevé	08H18	16H40
NURIEUX-VOLOGNAT	Lotissement la Prairie	08H23	16H33
NURIEUX-VOLOGNAT	Ecole	8H30	16H30

##### **-Effectif**

Actuellement 102 élèves fréquentent notre école et 12 élèves partiront en 6<sup>ème</sup> à la prochaine rentrée. 96 élèves sont prévus pour la prochaine rentrée scolaire.

Appel de Monsieur l'inspecteur de la circonscription suite à la lettre de Monsieur Le Sénateur Patrick CHAIZE.

**-Vœux de l'équipe enseignante et remerciements.**

## **DIVERS**

Réception des travaux de la salle des fêtes.

La population légale au 1 janvier 2018, en vigueur au 1 janvier 2021 est pour notre commune :  
- une population totale 1050 habitants.

Départ de Monsieur le Sous-Préfet Mr BENOÎT HUBER.

Problèmes de comportement à l'école : intervention de Madame la Directrice, Madame la professeure, et de Madame le Maire.

Rapport SIEA : Marie Hélène DUSSUC a participé au comité syndical du 18 décembre 2020.

Les travaux FREE sur la RD979 demandent des reprises, l'agence routière en est chargée.

Vente aux enchères des murs au 47 rte du Berthiand 390 000 € : carence d'enchères.

Un récital piano de SHOKO GAMO à la chapelle de Mornay est prévu le 6 juin 2020.

Vandalisme : Inscriptions sur le transformateur chemin de la Fontaine.

Remerciements

Vœux

**Prochain conseil municipal le mercredi 3 février 2021 à 20h30**